

JOURNAL DE ROUBAIX

PRIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 143 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 560 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — La France et l'étranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17 | A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42

Directeur : ALFRED REBOUX

AGENCE SPÉCIALE À PARIS : Rue Notre-Dame-des-Victoires, 23

ROUBAIX, LE 10 MARS 1887

LES MAIRES QU'ON NE RÉVOQUE PAS

Nous avons raconté voilà déjà un temps assez long, comment, dans une commune du Loir-et-Cher, à Martel-aux-Prés, une bande de sectaires, conduite par le maire d'une commune voisine, Saint-Hilaire, nommé Durand, s'était emparée par la force d'un évadé, en pleine église, malgré les protestations de la famille, de l'autorité municipale de Marcourt, du curé, de tous les assistants, et l'avait enterré vivement.

Les victimes de cet acte inqualifiable étaient portées parties civiles, l'affaire, après bien des tentatives, a fini par venir devant le tribunal correctionnel d'Orléans, lequel vient de condamner les principaux coupables à des peines variant de quinze jours de prison à 50 francs d'amende.

Ce n'est pas cher; mais, par le temps qui court, il ne faut pas être exigeant. M. Durand, maire de Saint-Hilaire, a pour sa part, dix jours de prison et 300 francs d'amende, peines dont vraisemblablement M. Wilson lui fera la remise.

Les prisons ne sont pas faites pour renfermer les radicaux, pas plus que les révoltes pour frapper de si bons maires. Il est juste toutefois qu'il y ait des châtiments matériels auxquels M. Wilson peut le soustraire. M. Durand porte du moins, devant l'opinion publique, le poids moral de son action. Dans ce but, nous mettrons sous les yeux de nos lecteurs quelques passages des considérants du jugement.

Attendu que Lainé, déjà, avait impérieusement réclamé dans la capitale le cercueil au cœur de Marcourt-aux-Prés, il devrait régulièrement que sur l'ordre de la famille ou de la municipalité :

Que, sur ce rebat de l'abbé Tincelin, recteur du corps, de Saint-Hilaire, qui venait d'arriver dans l'église, déclara que si le corps n'était pas remis de bonne volonté au groupe de la Libé-Pensée, il serait enlevé de force ;

Qu'au-delà l'adjoint au maire de Marceaux-aux-Prés, faisant fonction de maire, fonda la délégation M. Hugot, resté par la maladie, coignit son échappatoire et fit la sécession, au nom de la loi, du conseil municipal ;

Qu'en même temps, et de son côté, l'abbé Tincelin invoya, pour empêcher cet enlèvement, le droit de police qu'il avait dans l'écusson ;

Qu'entre deux adjoints au maire de Marceaux-aux-Prés, faisant fonction de maire, fonda la délégation M. Hugot, resté par la maladie, coignit son échappatoire et fit la sécession, au nom de la loi, du conseil municipal des groupes de la Libé-Pensée, voulus à cette intention ;

Que, par suite des désordres, la cérémonie religieuse des obsèques de Severdy, qui, conformément aux rites de la religion catholique, allait avoir lieu en présence du corps, suivant le désir de la veuve, du père et de la mère du défunt et de la plus grande partie de la famille fut empêchée. »

Qui parle alors? Sont-ils des réactionnaires s'efforçant de répandre des bruits mensongers. Non; ce sont les juges gouvernementaux du tribunal d'Orléans après enquête et débats publics. Le maire de Saint-Hilaire n'a pas été traité comme le sont les curés de campagne par M. Coblet, ministre de l'intérieur et des cultes; il a été admis à présenter sa défense.

Les faits sont certains et la condamnation patente. Mais M. Goblet, qui frappe les curés sur une simple dénonciation, sans preuve, ne révoquera pas le maire de Saint-Hilaire. Ces mesures de sévérité sont réservées contre les maires qui, à l'exemple de M. le général de l'Abadie d'Ayden, se montrent soudain de l'honneur du drapeau national.

Les derniers jours.... du Ministère

Paris, 9 mars. — C'est demain que la Chambre réunie dans ses bureaux nommera la commission chargée d'examiner le projet de loi tendant à la suppression d'un certain nombre de sous-préfets.

Aussi les couloirs du Palais-Bourbon continuent-ils à être encadrés de fonctionnaires venant intriguer auprès des députés dont ils sont les courriers électoraux et les prier de sauver non leur tête mais leur situation.

Et de fait, plusieurs d'entre eux ont intérêt à ce que le projet soit repoussé.

On comprend donc facilement l'embaras de M. Coblet qui après la question des dommages — non encore résolu — va se trouver aux prises avec celles des sous-préfets : de Charlybe dans Scylla.

La situation du président du Conseil devient à plus en plus critique.

Les opportunistes ne peuvent pas lui pardonner d'avoir critiqué la réforme de la magistrature, votée aux plus beaux jours du ministère Ferry, Wallerius et Grévy. Mais plus que jamais il réussit à financer, avec un gouvernement qui n'est pas un et dont la pérennité manière de faire est de ne point avoir d'opinion.

L'Elysée, qui jusque-là avait gardé une réserve relative, ne dissimule plus son désir de voir revenir M. Freycinet.

Il nous revient que dans un moment d'expansion — chose assez rare chez lui — M. Grévy causant avec le président de la Chambre lui dit :

« La Chambre peut agir à son aise, et renverser l'Etat. Elle n'a pas à se gêner, Freycinet était disponible. »

Et nous, syndicats. Ajoutons que l'intention du gouvernement en ce qui concerne cette question des sous-préfets est de consulter les conseils généraux, lesquels, on le sait, sont convoqués en avril.

LA CLASSE DE 1886

Les opérations de révision de la classe de 1886 commenceront dans toute la France le 28 mars courant et se termineront le 18 juin.

Dans un délai de huit jours les préfets feront connaître par le recueil des actes administratifs et par voie d'allocches, l'itinéraire qu'ils auront adopté de concert avec l'autorité militaire.

Rien n'est change aux instructions de l'année dernière, si ce n'est que la taille de l'individu devra être fixée à 1 m. 61, 63 sera exigée pour le train des équipages.

Il a été décidé, en outre, que les conscrits, dont la taille dépasse 1 m. 80, seront classés dans l'artillerie.

Dix jours après la clôture des opérations, soit le 28 juin, il sera tenu mon siège spécial au chef-lieu de chaque département, afin de statuer sur le sort des jeunes gens qui auront obtenu un délai pour compléter le dossier de leur demande de dispense légale.

ENCORE « LA PROPAGANDE PAR LE FAIT »

Paris, 9 mars. — L'usine de la maison Lescerf et Sarda, fabricants d'équipements militaires, rue de la Glacière, a failli être le théâtre d'un nouveau drame.

Vers cinq heures, un ouvrier sellier, le nommé Poquet, se présente à l'usine et demandait à la porte à M. Sarda, un des employés lui observer que M. Sarda était absent.

C'est bien, répond Poquet, j'attendrai. Et il s'assied dans le vestibule.

Ainsi, un demi-heure d'attente, Poquet pénétra dans les bureaux et, sans attendre, déclara réchau de M. Sarda d'un ton arrogant.

Le caissier lui répondit que M. Sarda n'était pas à Paris, mais qu'en son absence il pouvait lui faire obtenir du travail. S'il en reclama.

— Je veux du travail, dit Poquet, mais c'est Sarda qui m'embaucha.

Les employés remarquèrent à ce moment que Poquet tenait obstinément la main dans la poche; en outre, son attitude menaçante éveilla les méfiances.

Où alla chercher deux gardiens de la paix. A terre, Poquet brandit un couteau et se précipita vers les agents, qui parvinrent à le désarmer après une lutte assez vive.

Le no 9 arrêté, Poquet a dit aux agents qui le conduisaient au commissariat :

— C'est un coup manqué; c'est à recommencer.

Poquet venait de Bourges; c'est, paraît-il, un ami de Turgis, dont nous avons raconté le tenta-

tive d'assassinat contre le contremaître Duhamel, à l'usine de la Glacière.

M. Sarda était également absent. Dès la s'ajouter, lors de la troisième lecture, à la grande majorité qui, dès aujourd'hui, est assurée au gouvernement.

Le Cri du Peuple ce matin avait raconté les faits de la Glacière, mais les employés de la maison Lescerf et Sarda ont spontanément rédigé la protestation suivante, qu'ils ont adressée à ce journal :

« Les soumissionnés, employés de la maison Lescerf et Sarda, vous prient de rectifier le récit que vous avez fait hier d'une tentative d'assassinat dirigé par l'ouvrier sellier Poquet contre M. Sarda. »

Il est, est arrivé, à 10 h. 30, M. Ferdinand de Lespesses, attendo que M. Sarda et Lescerf étaient à la tribune diplomatique étaient encore plus au connexes que l'an passé.

Il y a quelques années le prince impérial, ayant quitté Bade-Baden pour se rendre à Berlin, tomba malade pendant le voyage, et les médecins ordonnèrent de le transporter à Wiesbaden.

L'inflammation pulmonaire dont le Prince était atteint, avait pris un caractère si grave qu'une mortelle était à redouter.

Croissant, le mal, l'héritier de l'empereur et, en vain, le docteur Schouvaloff, se trouvant M. Ferdinand de Lespesses, qui a été très entouré avant et après la séance.

L'insistance que monttent certains journaux étrangers à répandre des nouvelles inquiétantes sur la santé de l'empereur Guillaume a été assez forte pour empêcher un répit.

Le dimanche 6 mars, après le déjeuner, il fait un promenade en voiture découverte au milieu de la forêt qui avait envahi le Chierscage, le bois de Boulogne de Berlin. Rentré au palais, l'empereur reçoit le comte Herbert de Bismarck, secrétaire d'Etat, qui l'informe de l'incident.

Immédiatement après, le général Trischow est venu présenter les généraux réunis sous sa présidence pour redigé les nouvelles instructions du ministre de l'Intérieur et de l'Artillerie.

Cette sortie a été la plus brillante de l'année. L'empereur, très porté et très gai, est resté debout pendant plus d'heure. L'empereur, en robe de satin vert d'eau, a fait son entrée au bras du prince Guillaume. Tous les princes et toutes les princesses de la famille royale assistent à la réception, ainsi que les ministres, le corps diplomatique au complet, le comte de Forstille et le comte de Bismarck.

Le lendemain, il fait sensation : il était en effet, très semble extraordinaire ici, ou tout le monde a vu un uniforme quelconque, la robe de l'Union d'honneur à la bâtonnière, le grand corbillard de l'ordre de la couronne de Prusse sur la poitrine.

Le prince Guillaume, que l'on croit désigné à être prochain dans quelques heures, a été proclamé dans quelques heures à l'empereur et à l'empereur de Russie, et au Palais.

A 4 heures de l'après-midi, il fait sensation à l'audience, a parlé avec animation et incident; il a longuement exposé ses idées, sur la tâche du nouveau Parlement, sur la situation européenne, sur ses rapports avec Léon XIII dont il a fait le plus grand éloge.

Il s'est rendu à 5 heures au palais de la princesse Frédéric-Charles, qui réunissait à dîner toute la famille impériale.

Le lendemain, il fait à l'empereur une réception dans le grand appartement.

Les deux dernières fois, il a été au Palais.

Cette fois, il a été au Palais de la princesse Frédéric-Charles, qui réunissait à dîner toute la famille impériale.

Cette fois, il a été au Palais de la princesse Frédéric-Charles, qui réunissait à dîner toute la famille impériale.

Cette fois, il a été au Palais de la princesse Frédéric-Charles, qui réunissait à dîner toute la famille impériale.

Cette fois, il a été au Palais de la princesse Frédéric-Charles, qui réunissait à dîner toute la famille impériale.

Cette fois, il a été au Palais de la princesse Frédéric-Charles, qui réunissait à dîner toute la famille impériale.

Cette fois, il a été au Palais de la princesse Frédéric-Charles, qui réunissait à dîner toute la famille impériale.

Cette fois, il a été au Palais de la princesse Frédéric-Charles, qui réunissait à dîner toute la famille impériale.

Cette fois, il a été au Palais de la princesse Frédéric-Charles, qui réunissait à dîner toute la famille impériale.

Cette fois, il a été au Palais de la princesse Frédéric-Charles, qui réunissait à dîner toute la famille impériale.

Cette fois, il a été au Palais de la princesse Frédéric-Charles, qui réunissait à dîner toute la famille impériale.

Cette fois, il a été au Palais de la princesse Frédéric-Charles, qui réunissait à dîner toute la famille impériale.

Cette fois, il a été au Palais de la princesse Frédéric-Charles, qui réunissait à dîner toute la famille impériale.

Cette fois, il a été au Palais de la princesse Frédéric-Charles, qui réunissait à dîner toute la famille impériale.

Cette fois, il a été au Palais de la princesse Frédéric-Charles, qui réunissait à dîner toute la famille impériale.

Cette fois, il a été au Palais de la princesse Frédéric-Charles, qui réunissait à dîner toute la famille impériale.

Cette fois, il a été au Palais de la princesse Frédéric-Charles, qui réunissait à dîner toute la famille impériale.

Cette fois, il a été au Palais de la princesse Frédéric-Charles, qui réunissait à dîner toute la famille impériale.

Cette fois, il a été au Palais de la princesse Frédéric-Charles, qui réunissait à dîner toute la famille impériale.

Cette fois, il a été au Palais de la princesse Frédéric-Charles, qui réunissait à dîner toute la famille impériale.

Cette fois, il a été au Palais de la princesse Frédéric-Charles, qui réunissait à dîner toute la famille impériale.

Cette fois, il a été au Palais de la princesse Frédéric-Charles, qui réunissait à dîner toute la famille impériale.

Cette fois, il a été au Palais de la princesse Frédéric-Charles, qui réunissait à dîner toute la famille impériale.

Cette fois, il a été au Palais de la princesse Frédéric-Charles, qui réunissait à dîner toute la famille impériale.

Cette fois, il a été au Palais de la princesse Frédéric-Charles, qui réunissait à dîner toute la famille impériale.

Cette fois, il a été au Palais de la princesse Frédéric-Charles, qui réunissait à dîner toute la famille impériale.

Cette fois, il a été au Palais de la princesse Frédéric-Charles, qui réunissait à dîner toute la famille impériale.

Cette fois, il a été au Palais de la princesse Frédéric-Charles, qui réunissait à dîner toute la famille impériale.

Cette fois, il a été au Palais de la princesse Frédéric-Charles, qui réunissait à dîner toute la famille impériale.

Cette fois, il a été au Palais de la princesse Frédéric-Charles, qui réunissait à dîner toute la famille impériale.

Cette fois, il a été au Palais de la princesse Frédéric-Charles, qui réunissait à dîner toute la famille impériale.

Cette fois, il a été au Palais de la princesse Frédéric-Charles, qui réunissait à dîner toute la famille impériale.

Cette fois, il a été au Palais de la princesse Frédéric-Charles, qui réunissait à dîner toute la famille impéri